



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

VAL-DE-MARNE

<p>COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AVRIL 2014</p>
--

L'an deux mille quatorze, le mardi 29 avril 2014 à 19h00

Le Conseil Municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 04 avril 2014, conformément au Code général des collectivités territoriales (article L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : M. LAFON, Maire ; Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE, M. de LANDES de SAINT-PALAIS, M. CAGANI

Etaient excusés : Mme BRULEBOIS (pouvoir à Mme MARTIN Céline)

Etaient absent(s) : M. SERFATI;

Le Conseil a élu comme secrétaire : M. Robert MALÉ



Mme MALÉ est élu secrétaire de séance à la majorité (4 abstentions : Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE) ;



RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES

Mme Dominique LE BIDEAU, Adjointe au Maire chargée des solidarités, de l'insertion des personnes en situation de handicap, et de la famille, répond à une question de Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Conseillère municipale du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux », relative aux expulsions locatives dans notre ville.

Mme Céline MARTIN, Adjointe au Maire chargée des seniors, de la démocratie locale et de la vie des quartiers, répond à une question de Mme Muriel HAUCHEMAILLE, Conseillère municipale du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux », relative à l'utilisation des budgets de quartier.

M. Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire chargé des grands travaux, de l'urbanisme et de l'habitat, répond à une question de M. François de LANDES-de-SAINT-PALAIS, Conseiller municipal du groupe « Osons Vincennes », relative au projet de travaux du Cours Marigny.



LE CONSEIL

> **APPROUVE**, à la majorité (6 abstentions : Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE, M. de LANDES de SAINT-PALAIS, M. CAGANI) ,
le compte rendu de la séance du 04 avril 2014.

FINANCES

LE CONSEIL

Concernant le budget primitif 2014 de la Ville, **Monsieur le Maire met aux voix :**

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à augmenter la ligne 16 (emprunts, recettes d'investissements) de 4,23 millions d'euros afin de gager l'ensemble des autres amendements budgétaires, pour compenser la diminution de la capacité d'autofinancement dégagée en section de fonctionnement et les dépenses supplémentaires en section d'investissement ;

l' amendement est rejeté à la majorité (5 voix pour : Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE , M. CAGANI – 37 voix contre : M. LAFON, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. TOURNE, Mme BRULEBOIS (par pouvoir à Mme MARTIN Céline), Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA ; M. de LANDES de SAINT-PALAIS) ;

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à augmenter la ligne 657362 (subvention au CCAS, dépenses de fonctionnement) de 330 000 euros pour tenir compte de l'inflation et permettre au CCAS d'élargir ses prestations ;

l' amendement est rejeté à la majorité (4 voix pour : Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE – 36 voix contre : M. LAFON, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. TOURNE, Mme BRULEBOIS (par pouvoir à Mme MARTIN Céline), Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA – 2 abstentions : M. de LANDES de SAINT-PALAIS ; M. CAGANI) ;

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à augmenter la ligne 6574 (subventions aux associations, dépenses de fonctionnement) de 200 000 € pour permettre une augmentation des subventions aux associations qui permettent de maintenir du lien social et de lutter contre la précarité surtout en période de crise, contrairement à la proposition faite de diminuer cette ligne ;

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à abonder la ligne 20422 (subvention d'équipement – bâtiments et installations, dépenses d'investissement) de 2,5 millions d'euros pour lui faire retrouver sensiblement son niveau du BP 2013 et permettre d'accélérer la politique municipale en faveur du logement social.

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à abonder la ligne 2132 (immeubles de rapport, dépenses d'investissement) d'un million d'euros afin de permettre, là encore, l'accélération de la politique en faveur du logement social.

Les 3 amendements sont rejetés à la majorité (5 voix pour : *Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE ; M. CAGANI* – 36 voix contre : *M. LAFON, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. TOURNE, Mme BRULEBOIS (par pouvoir à Mme MARTIN Céline), Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA* – 1 abstention : *M. de LANDES de SAINT-PALAIS* ;) ;

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à augmenter la ligne 2182 (matériel de transport, dépenses d'investissement) de 200 000 euros afin de permettre une politique de remplacement des véhicules diesel dans le parc municipal.

L' amendement est rejeté à la majorité (4 voix pour : *Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE,* – 36 voix contre : *M. LAFON, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. TOURNE, Mme BRULEBOIS (par pouvoir à Mme MARTIN Céline), Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA*) – 2 abstentions : *M. de LANDES de SAINT-PALAIS, M. CAGANI*);

> **ADOPTE**, à la majorité (5 voix contre : *Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE, M. François de LANDES de SAINT-PALAIS,* - 1 abstention : *M. Nami CAGANI*), **le budget primitif pour l'exercice 2014 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour le budget principal de la Ville à la somme de 125 065 450 €.**

> **ADOPTE**, à la majorité (6 abstentions : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE, M. François de LANDES de SAINT-PALAIS, M. Nami CAGANI), **le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2014 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 1 092 000€.**

> **ADOPTE**, à la majorité (1 abstention : M. Nami CAGANI), **le budget annexe de la restauration municipale pour l'exercice 2014 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 468 982 €.**

> **ADOPTE**, à l'unanimité, **le budget annexe des spectacles vivants pour l'exercice 2014 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 201 770 €.**

> **FIXE**, à la majorité (5 voix contre : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE, M. François de LANDES de SAINT-PALAIS, - 1 abstention : M. Nami CAGANI), **les taux de la fiscalité directe locale pour 2014 à 22,08 % pour la taxe d'habitation, 18,31 % pour la taxe sur le foncier bâti, 69,84 % pour la taxe sur le foncier non bâti et 27,31 % pour la cotisation foncière des entreprises.**

> **DÉCIDE**, à la majorité (1 abstention : M. François de LANDES de SAINT-PALAIS), **de maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2014 à 5,25 % sur l'ensemble du territoire de Vincennes.**

> **AUTORISE**, le Maire à signer les avenants aux conventions passées avec les associations suivantes afin de notifier les subventions communales 2014 :

à l'unanimité

Amicale du personnel territorial de la Ville de Vincennes	740 000 €
Festival America	70 000 €
Vincennes en concert - Prima la musica	52 500 €
Association vincennoise pour l'aide à domicile	65 000 €
Club olympique vincennois	45 000 €
Rugby club de Vincennes	36 000 €
Vincennes volley club	46 000 €

à la majorité (5 abstentions : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE, M. François de LANDES de SAINT-PALAIS)

Espace Daniel-Sorano	502 300 €
----------------------	-----------

à la majorité (4 abstentions : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE)

Clubs loisirs découvertes	110 000 €
---------------------------	-----------

> **VOTE, attribution de subventions municipales 2014 aux associations suivantes** : Associations à caractère patriotique :

à la majorité (2 abstentions : Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. Pierre SERNE)

Titre	Fonctionnement
ACPG-CATM et TOE - Section de Vincennes	800 €
Amicale des anciens marins et marins anciens combattants de Vincennes et environs	800 €
Association des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois du Val-de-Marne (A.N.A.I. Val-de-Marne)	100 €
Association des sous-officiers de réserve du Val-de-Marne - Amicale de l'EPSOR Vincennes	100 €
Association interarmées des officiers de réserve et des réservistes du Val-de-Marne/Amicale des officiers de réserve de la région de Vincennes (AOR94/AORRV)	100 €
Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite - Section Val-de-Marne	100 €
Comité de Vincennes/Saint-Mandé de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)	800 €
Fédération nationale des amicales de chasseurs à pied, alpins et mécanisés	4 000 €
Fondation de la France libre	300 €
Société des membres de la Légion d'honneur	300 €
Société nationale d'Entraide de la Médaille militaire	300 €
Souvenir français-Comité de Vincennes	2 000 €
Union nationale de défense des intérêts des anciens combattants mutilés, grands invalides et victimes civiles de guerre - (UDIAC 94 - Section de Vincennes/Saint-Mandé)	600 €
Union nationale des combattants – 70 ^e section Vincennes – Tradition chasseurs	100 €
TOTAL	14 000 €

Associations à caractère culturel :

à l'unanimité

Titre	Fonctionnement	Aide à projet
Amicale des artistes français		800 €
Arts en mouvements		1 500 €
Association Compagnie Le dahu		1 000 €
Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire-AMAC	17 000 €	
Association pour la mise en valeur de l'Eglise Saint Louis de Vincennes - Saint-Mandé		2 050 €
Au pied de la lettre		800 €
Choeur "Chanter"		1 000 €
Choeur Saint-Louis de Vincennes		1 450 €
Ciné qua non théâtre		1 000 €
Club micronet Vincennes	1 000 €	

Collectif du bonheur intérieur brut		1 000 €
Collectif zone libre		1 000 €
Compagnie Altaïr		1 000 €
Compagnie Sandrine Anglade		1 500 €
Desire India Vincennes		500 €
Ensemble choral de Vincennes		800 €
Ensemble vocal intermezzo		1 500 €
Fers Play		500 €
Glossolalie		600 €
Harmonie municipale de Vincennes		1 300 €
Instant présent		1 200 €
La Compagnie Cîrconflexe		600 €
La Guirlande		4 000 €
La Ronde des Savoirs	500 €	
La semaine de l'Afrique en		10 500 €
Les comédiens du Château		1 000 €
Pourquoi pas		300 €
Société des amis de Vincennes		1 000 €
Tonalités		1 000 €
Union féminine civique et sociale - Familles rurales de Vincennes	500 €	
Union philatélique de l'Est parisien	500 €	
Vincennes aquarelle		400 €
Vincennes Images	500 €	
Vincennes patchwork	300 €	
Violons & Co		1 500 €
TOTAL		61 100 €
Reste à répartir		50 900 €

Associations dans le cadre des relations internationales :

à l'unanimité

Titre	Fonctionnement	Aide à projet
Cercle d'Escrime de Vincennes		2 000 €
Choeur Saint-Louis de Vincennes		2 000 €
TOTAL		4 000 €
Reste à répartir		6 500 €

Associations à caractère social :

à l'unanimité

Titre	Fonctionnement
A.P.E.I "Les Papillons blancs de Vincennes"	2 000 €
Alcool Assistance - La Croix d'Or du Val-de-Marne	900 €
Association d'Entraide de l'Eglise réformée de Vincennes	1 000 €
Association départementale des conjoints survivants du Val-de-Marne	400 €
Association des Paralysés de France	200 €
Association Famille Services Vincennes	3 000 €
Association Maison Notre-Dame	4 200 €
Association oecuménique d'entraide	2 600 €

Association pour adultes et jeunes handicapés du Val-de-Marne (A.P.A.J.H. 94)	100 €
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Val-de-Marne (CIDFF Val-de-Marne)	12 000 €
Clefrançais	500 €
Club d'amitié et de partage	2 500 €
Comité français de secourisme de Vincennes	1 000 €
Croix-rouge française	6 000 €
Emmaüs solidarité	10 000 €
Entraide et partage - Collectif oecuménique d'action sociale de Fontenay-Montreuil-Saint-Mandé et Vincennes	3 000 €
Groupe des aphasiques de l'Ile-de-France - GAIF	500 €
Les Auxiliaires des aveugles	200 €
Maisons d'accueil L'Îlot	1 500 €
Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	200 €
Les restaurants du coeur - Relais du coeur du Val-de-Marne	3 000 €
Secours catholique	1 200 €
Société de Saint-Vincent-de- Paul - Louise de Marillac - Conseil départemental du Val-de-Marne	1 000 €
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM - Val-de-Marne)	700 €
Union pour la défense de la santé mentale	500 €
Rêves	1 000 €
TOTAL	59 200 €
Reste à répartir	15 000 €

à la majorité (4 abstentions : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE)

Titre	Fonctionnement
Association générale des familles de Vincennes	2 500 €

Associations de jeunesse :

à l'unanimité

Titre	Fonctionnement
Club Bayard Équitation	300 €
Fête le savoir	1 600 €
Les échecs de Vincennes	1 000 €
TOTAL	2 900 €

à la majorité (4 contre : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE - 1 abstention M. Nami CAGANI)

Titre	Fonctionnement
Association des Guides et scouts d'Europe (A.G.S.E.) - Groupe Saint-Georges	300 €

à la majorité (2 abstentions : M. Pierre SERNE ; M. Nami CAGANI)

Titre	Fonctionnement
Scouts de France - Saint-Louis de Saint-Mandé 11ème Vincennes	800 €
Scouts et guides de France groupe Jacques-Deschamps	2 500 €

Associations à caractère sportif :

A l'unanimité,

Titre	Fonctionnement	Subvention d'équipement
Airshot	500 €	
1ère Compagnie d'arc de Vincennes	8 000 €	13 000 €
Association vincennoise d'escalade	750 €	
Basket Athlétic club de Vincennes (B.A.C. - Vincennes)	10 000 €	
Cercle amical de Vincennes Jeunes (C.A.V.J.)	4 000 €	
Les échecs de Vincennes	4 200 €	
Cercle d'Escrime de Vincennes	16 000 €	
Club Bayard Équitation	2 400 €	
Gym "V" pour tous	1 000 €	
Jeux de boules de Vincennes	1 000 €	
Karaté Vincennes	1 500 €	
Les Dauphins de Vincennes	4 000 €	
Musculation Vincennes club	500 €	
Rythmique sportive vincennoise	5 500 €	
Société Vincennoise de Lutte et de Judo	13 500 €	
Société vincennoise de savate et boxe française	800 €	
Taekwondo Vincennes	1 800 €	
Tennis de table vincennois	3 000 €	
Union et Avenir de Vincennes	2 500 €	
Vélo-club de Vincennes	8 000 €	
Vincennes Athlétic	10 500 €	
Vincennes Badminton-Club (V.B.C.)	500 €	
Yacht club de Vincennes	2 000 €	
Vincennes plongée passion	3 000 €	
Vincennes Rock Club	600 €	
VITA-GV		
Gymnastique volontaire de Vincennes	800 €	
TOTAL	106 350 €	13 000 €
Reste à répartir	20 650 €	

- > **ATTRIBUE, à l'unanimité, les revenus de la donation PATHÉ représentant la somme de 420 € au titre de l'année 2013 à deux familles vincennoises désignées par le CCAS qui recevront chacune la somme de 210 €.**

I. DOMAINE

LE CONSEIL

- > **APPROUVE**, à la majorité (4 voix contre : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE, - 2 abstentions : M. François de LANDES de SAINT-PALAIS, M. Nami CAGANI), **la cession des lots n°902 et 922 dépendant de l'ensemble immobilier situé rue Pasteur n°13, rue des Pommiers n°15 à 27 et rue Félix Faure n°20 dit « résidence Quinson » à Vincennes (94300) au prix net vendeur de 310 000 €.**

- > **APPROUVE**, à l'unanimité, **la cession des biens et droits constitués sur les parcelles B 578 et B 631 situées sur la commune de Bagert en Ariège (09230) au prix net vendeur de 40 000 €.**

II. SOLIDARITÉS

LE CONSEIL

- > **APPROUVE**, à l'unanimité, **la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Association locale La vie tranquille et autorise le Maire à la signer.**

- > **APPROUVE**, à l'unanimité, **la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'association Protection, amélioration, conservation de l'habitat, PACT Vincennes et autorise le Maire à la signer.**

III. PETITE ENFANCE

LE CONSEIL

- > **APPROUVE**, à l'unanimité, **la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « Relais d'Assistantes Maternelles » dont la durée est fixée du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2017, proposée par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et autorise le Maire à la signer.**

IV. ENFANCE

LE CONSEIL

- > **FIXE**, à la majorité (4 abstentions : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE), la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'établissement scolaire privé, sous contrat simple, Ohel-Barouch, pour l'année 2014, à 301,30 € par élève vincennois, pour les sections maternelles et élémentaires.
- > **AUTORISE**, à la majorité (4 abstentions : Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE) le maire à signer l'avenant à la convention avec l'école privée Ohel-Barouch.
- > **FIXE**, à l'unanimité, la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'école Decroly à Saint-Mandé pour l'année 2014 à 859,45 € par élève vincennois (maternelle et élémentaire).
- > **AUTORISE**, à l'unanimité, le Maire à signer l'avenant à la convention passée avec le Conseil général du Val-de-Marne.

V. JEUNESSE

LE CONSEIL

- > **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet d'avenant à la convention d'objectifs pluriannuelle avec le groupement d'intérêt public Mission Locale des Villes du Nord du Bois, fixant le montant de la subvention versée par la ville de Vincennes pour l'année 2014 à 63 692 € et autorise le Maire à le signer.

VI. SPORTS

LE CONSEIL

- > **DÉCIDE**, à l'unanimité, solliciter une subvention auprès du Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre des travaux à engager au Parc municipal des sports pour la réalisation de terrains synthétiques ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible d'apporter un soutien financier à ce programme de travaux.

VII. DÉPLACEMENT

LE CONSEIL

Concernant les tarifs du stationnement, **Monsieur le Maire met aux voix :**

un amendement du groupe « Ensemble, Vincennes en mieux » visant à modifier l'annexe à la délibération en ce qui concerne le stationnement résidentiel dont les tarifs demeurent inchangés à 1,50 € la journée et 6 € la semaine. Il s'agit ainsi de favoriser tant une politique plus soucieuse de l'environnement et de la santé publique que le pouvoir d'achat des Vincennois-es.

L'amendement est rejeté à la majorité (6 voix pour : *Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE, M. de LANDES de SAINT-PALAIS, M. CAGANI* – 36 voix contre : *M. LAFON, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. TOURNE, Mme BRULEBOIS (par pouvoir à Mme MARTIN Céline), Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA*) ;

- > **DÉCIDE**, à la majorité (6 voix contre : *Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE, M. François de LANDES de SAINT-PALAIS, M. Nami CAGANI*), **d'appliquer à compter du 12 mai 2014 les tarifs du stationnement payant résidentiel de surface figurant en annexe.**
- > **DÉCIDE**, à l'unanimité, **d'appliquer à compter du 12 mai 2014 les tarifs du stationnement payant rotatif de surface figurant en annexe.**
- > **APPROUVE**, à la majorité (4 abstentions : *Mme Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Mme Muriel HAUCHEMAILLE, M. François STEIN, M. Pierre SERNE*), **l'avenant n°4 à la Convention de gestion et d'exploitation du stationnement payant de surface et souterrain passé avec la société EFFIPARC Ile-de-France afin de prendre en compte le nombre de places de stationnement de surface qui s'élève à 4643.**

- VŒUX

> **Monsieur le Maire met aux voix** la notion « d'objet d'intérêt local » du vœu présenté par le groupe « Osons Vincennes », visant à présenter aux Vincennois, par exemple dans la newsletter hebdomadaire, les projets locaux municipaux ou associatifs, et les dispositifs (comme les Missions Locales pour l'Emploi des Jeunes), qui auraient reçu un soutien de l'Europe ou qui auraient été réalisés conjointement comme par exemple les projets de coopération décentralisée, confirmée à *l'unanimité*.

> **APPROUVE, à l'unanimité, le vœu proposé par le groupe « Osons Vincennes ».**



Monsieur le Maire annonce que la prochaine séance du Conseil municipal est fixée au jeudi 26 juin 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Le Président,
Laurent LAFON**

**Le Secrétaire,
Robert MALÉ**



Conseil municipal du 29 avril 2014

Question orale relative à l'utilisation des budgets de quartier

Monsieur le maire, cher-e-s collègues,

Lors de la précédente mandature, lorsqu'avaient été institués des élus de quartier, il avait été dit que chaque quartier et son élu référent se verrait alloué un budget pour des projets spécifiques à ce quartier. Il était d'ailleurs précisé qu'un état de l'utilisation de ces budgets serait régulièrement fait. A notre connaissance cela n'a jamais été fait devant le conseil municipal lors de la dernière mandature.

Serait-il donc possible de connaître l'utilisation faite de ces budgets ces dernières années ? De même avez-vous prévu un dispositif approchant pour les années qui viennent ? Quel degré d'autonomie serait le cas échéant prévu dans l'utilisation de ces budgets ? Et comment comptez-vous associer véritablement et pleinement les habitants des quartiers concernés à ces décisions ?

Réponse de Madame Céline MARTIN, Adjointe au maire chargée des Seniors, de la
Démocratie locale et de la Vie des quartiers
à la question orale de groupe « ENSEMBLE, VINCENNES EN MIEUX »

Madame la conseillère municipale,

Nouveauté de la précédente mandature, la création d'élus référents dans chacun de nos 7 quartiers, a clairement démontré son utilité et notre ambition de préserver cette particularité qui confère à notre ville toute son identité.

Pour être toujours plus près des préoccupations des Vincennois, nous avons décidé de pérenniser ce lien, nécessaire et constant, en nommant pour ce mandat 14 élus référents, soit un élu supplémentaire par rapport au précédent mandat.

Depuis 2010 le budget spécifique aux élus de quartier s'est élevé à 225.000 euros sans compter les réalisations nées des concertations et réalisées dans les programmes globaux d'investissements.

Ces budgets ont ainsi permis la création de manifestations comme « l'Est en fête » ou le concours d'écriture « J'aime Vincennes », ainsi que le soutien aux initiatives associatives dans les différents quartiers.

Ces budgets ont permis d'initier ou de pousser des réflexions comme des études sur la sécurisation de certains carrefours, ou la faisabilité de nouveaux aménagements paysagers sur la dalle de la Jarry, par exemple.

Enfin, ces budgets ont permis la réalisation de projets comme l'achat et la pose de panneaux solaires, la mise en place de jardinières et lanièrages, par exemple, avenue Georges-Clemenceau, la mise en pavé d'entrée charretière rue Gilbert-Clerfayt, la végétalisation sur les barrières périphériques de la place Diderot, ou la pose de ralentisseurs dans de nombreuses rues de Vincennes à la demande de riverains.

Les différentes réalisations sont mentionnées dans les comptes rendus des réunions de quartiers que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville.

Je ne doute pas que vous avez lu avec attention notre projet municipal et que vous avez de fait la réponse à votre question quand à la poursuite de notre ambition en matière de proximité.

La concertation a toujours été, et restera, au cœur de notre manière d'agir dans la mise en œuvre de notre programme. Nous faciliterons ainsi toujours plus l'accès à l'information et à l'échange au travers des réunions publiques systématiquement initiées quand un projet se détermine. Nous maintiendrons les nombreuses expositions publiques de nos futures réalisations afin que chaque habitant puisse prendre connaissance des détails et du calendrier.

De même, nous encouragerons toujours plus les initiatives de quartiers, qui visent à renforcer le lien social entre les habitants, et nous poursuivrons la création de ce fonds d'initiatives de quartier en portant cette année à 27.000 euros l'enveloppe qui lui est allouée.

Comme vous pouvez le voir, notre politique de proximité et d'écoute est concrète et pragmatique et, à en croire le nombre toujours important des Vincennois participant à nos réunions, répond à une attente.



Réunion du Conseil municipal du 29 avril 2014

Question orale posée par Anne-Marie MAFFRE SABATIER au nom de la liste « Ensemble, Vincennes en mieux » sur les expulsions locatives dans notre ville

Monsieur Le Maire et Cher-e-s Collègues,

En 2012, selon la Fondation Abbé Pierre, au plan national plus de 115 000 familles ont fait l'objet d'une décision judiciaire d'expulsion (+ 37 % en dix ans), dont environ 12 000 ont abouti à une expulsion par les forces de l'ordre.

Mais, au total, la Fondation estime que 50 000 ménages doivent quitter leur logement chaque année, une majorité abandonnant les lieux avant le jour J, par honte ou sous la pression du propriétaire.

Dans un contexte difficile pour les populations les plus fragiles, pour l'accès au logement, mais également pour le maintien dans leur logement en raison de difficultés toujours plus importantes pour ces foyers les plus vulnérables pour assumer le coût du loyer - 1er poste de dépense dans les ménages - nous notons, en réponse à une précédente question sur ce sujet en avril 2013, une augmentation significative du nombre de personnes résidant dans notre ville venues s'adresser à l'association Solidarité Prévention Expulsion, qui assure depuis 2011 une permanence à la maison des Solidarités : 130 personnes en 2012 - chiffre en constante augmentation depuis la création de cette permanence et qui révèle une précarisation grandissante d'une partie de nos concitoyens.

Aussi, Monsieur le Maire, souhaitons-nous vous interroger sur les points suivants :

- **Quel est le nombre de dossiers vincennois examinés par la CCAPEX (Commission départementale des actions de prévention des expulsions locatives) en 2013 ?**

- Parmi le nombre des expulsions locatives ordonnées par la justice en 2013 sur notre ville, quel est le nombre d'expulsions ayant nécessité le recours à la force publique et leur répartition entre les différents bailleurs sociaux de notre ville, parmi lesquels l'Office Public de l'Habitat, les SA d'HLM et enfin le parc privé ?
- Que propose la Ville de Vincennes comme mesures d'accompagnement et comme solutions d'urgence de relogement pour des familles vincennoises se retrouvant à la rue après une expulsion ?

Réponse de Mme Dominique LE BIDEAU, Adjointe au maire chargée des Solidarités, de l'insertion des personnes en situation de handicap, et de la Famille, à la question orale de Madame Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Conseillère municipale du groupe «ENSEMBLE, VINCENNES EN MIEUX ».

Chère Collègue,

Le contexte économique et social difficile que traverse notre pays actuellement nous incite toutes et tous à porter une attention particulière aux situations les plus fragiles.

Aussi, s'agissant de la CCAPEX, ce sont 5 situations vincennoises qu'elle a eu à étudier. De plus, pour répondre plus précisément encore à votre question, sachez que 50 expulsions locatives ont été ordonnées dans notre ville en 2013 ; 46 recours à la force publique ont été accordés, 11 ont nécessité l'usage de la force publique ; enfin, seulement 3 procédures émanent de bailleurs sociaux qui continuent de privilégier les protocoles d'accord mis en œuvre pour éviter, autant que possible, d'expulser leurs locataires.

Parmi les personnes concernées, certaines d'entre elles, ont pu s'adresser à l'association *Solidarité Prévention Expulsion*. En effet, grâce à la convention initiée par la Ville et signée avec l'association, cette dernière assure depuis 2011 une permanence hebdomadaire au sein de la *Maison des Solidarités* et au cours de laquelle plus de 130 personnes (36 en 2011 / 98 en 2012) ont déjà pu être reçues. En 2013, ce sont 74 ménages qui ont été accompagnés par ce dispositif. Sachez d'ailleurs, que 89 % des personnes reçues sont orientées vers l'association par les services de la ville.

Les ménages qui se sont tournés vers elle, sont pour la plupart des personnes seules, sans emploi et/ ou vivant de transferts sociaux, âgées majoritairement entre 40 et 60 ans. L'association regrette encore que les demandes d'aide interviennent trop tardivement dans la procédure : 42% des cas au stade de la décision rendue, 25 % au stade du commandement d'avoir à quitter les lieux.

Ces expulsions locatives décidées par la justice et mises en œuvre par la Préfecture sont également très suivies par les services sociaux municipaux. En effet, chaque fois qu'une procédure est lancée et ce à chaque étape de la démarche, la Préfecture communique aux services intéressés la liste des Vincennois placés sous le coup d'une expulsion.

Les assistantes sociales leur adressent alors systématiquement un courrier de mise à disposition de leurs services afin de les accompagner. Quand l'étape de l'audience s'annonce, les services sociaux reçoivent également, si elles le souhaitent, les personnes concernées afin de rédiger avec elles un rapport destiné à défendre leur cas devant le juge. Par ailleurs, pour votre bonne information, sachez que l'élue chargée des Solidarités est systématiquement présente aux commissions de la CCAPEX (Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives), présidée par Monsieur le Sous-Préfet.

Votre question me donne ainsi l'occasion, de souligner la qualité du dialogue et du partenariat établis entre les services municipaux dédiés, le Commissariat de Vincennes et les associations, et qui permettent une gestion anticipée et humaine de ces situations difficiles mais fort heureusement peu nombreuses.

**QUESTION ORALE POSÉE PAR FRANÇOIS de LANDES de SAINT-PALAIS
AU NOM DU GROUPE « OSONS VINCENNES »
RELATIVE AU PROJET DE TRAVAUX COURS MARIGNY**

Alors que le Conseil Municipal s'apprête à voter une augmentation des impôts locaux, nous nous posons des questions quant aux coûts et à la pertinence du projet de travaux Cours Marigny. Nous souhaiterions avoir une vision globale du coût des travaux mais aussi de la maintenance pour cet espace dont une partie appartient aujourd'hui à la ville de Paris.

Réponse de Monsieur Pierre LEBEAU,
Adjoint au maire en charge des Grands travaux
à la question orale du groupe « OSONS VINCENNES »

Monsieur le Conseiller municipal, Cher collègue,

Vous m'interrogez quant à la pertinence du projet de travaux Cours Marigny, projet dont -dois-je vous le rappeler ? - vous avez pourtant voté chacune des délibérations afférentes.

Vous le savez, le cours Marigny fait partie intégrante du périmètre du projet de ville. Fortement morcelé en raison d'une gestion foncière et administrative complexe, l'espace tel qu'il est conçu aujourd'hui ne permet pas aux Vincennois de tous les âges d'en profiter pleinement. Aussi, ce lieu doit être repensé en termes esthétiques et en termes pratiques afin d'en faire non seulement un lieu de convivialité et d'événements mais également d'intégrer les contraintes d'un usage moderne qui puisse satisfaire tous les Vincennois, en cohérence avec l'esprit du projet de ville réalisé jusqu'alors.

Quant au coût des travaux, je ne suis pas en capacité de vous répondre à ce stade puisque le cahier des charges relatif à la 3^è phase n'a pas encore été élaboré et l'appel d'offre n'a pas encore été lancé.

Concernant la maintenance du cours qui est certes situé sur le territoire de la ville de Paris mais dont l'usage bénéficie principalement aux Vincennois, sachez que celle-ci a donné son accord de principe pour que le projet soit réalisé, confiant à la ville de Vincennes l'entretien du cours.
